



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 12 septembre 2007
N° CERTA-2007-AVI-398

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Visual Studio

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2007-AVI-398>

Gestion du document

Référence	CERTA-2007-AVI-398
Titre	Vulnérabilité dans Visual Studio
Date de la première version	12 septembre 2007
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire.

2 Systèmes affectés

- Visual Studio .NET 2002 Service Pack 1
- Visual Studio .NET 2003
- Visual Studio .NET 2003 Service Pack 1
- Visual Studio 2005
- Visual Studio 2005 Service Pack 1

3 Description

Cette vulnérabilité permet l'exécution de code arbitraire lorsqu'un utilisateur ouvre un fichier RPT spécialement conçu.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité Microsoft MS07-052 du 12 septembre 2007 :
<http://www.microsoft.com/france/technet/security/Bulletin/MS07-052.msp>
<http://www.microsoft.com/technet/security/Bulletin/MS07-052.msp>

Gestion détaillée du document

12 septembre 2007 version initiale.